



## **Abandon immédiat des poursuites et des sanctions ! Les 3 collègues de Melle n'ont commis aucune faute!**

Les syndicalistes, les enseignants en grève contre les E3C et la réforme du BAC ne sont pas des criminels !

Le 16 juillet, près de 200 personnels de l'Education Nationale, Gilets jaunes, hospitaliers, travailleurs sociaux, venus de Rouen, de Région parisienne, de Dôle, de Nîmes, de Clermont-Ferrand, de toute l'académie de Poitiers, de Bordeaux... sont rassemblés devant le Rectorat de Poitiers pour dire : non à la répression !

Nous n'acceptons pas l'acharnement de l'institution contre nos 3 collègues de Melle et demandons l'abandon immédiat des poursuites et des sanctions.

L'intersyndicale SUD SNES FO CGT des Deux-Sèvres a été reçue en audience par les services du Rectorat. Madame La Rectrice, pourtant présente dans les locaux ne s'est pas déplacée pour entendre ce que les organisations syndicales, mandatées par les personnels, avaient à lui dire, alors même que les accusations contre les 3 collègues de Melle sont clairement politiques : manquement à la dignité, manquement à l'obligation de réserve, blocage des accès pour empêcher le déroulement d'épreuves communes de contrôle continu, incitation à l'émeute. Nous ne pouvons tolérer plus longtemps ces accusations qui, au-delà de nos trois collègues, incriminent l'ensemble des personnels mobilisés de France.

Jeudi 16 juillet, le Tribunal Administratif de Poitiers a décidé de rejeter la demande de référé de nos trois collègues de Melle, qui contestaient alors la prolongation de leur mesure de suspension. Le Tribunal Administratif de Poitiers a considéré qu'il n'y avait pas urgence à retoquer la prolongation de cette mesure de suspension : la légalité de la mesure et le fond du dossier seront examinés lors d'une procédure juridique pouvant prendre jusqu'à 24 mois. Cette décision fait l'affaire d'un ministère qui, depuis le départ, mise sur la stratégie du pourrissement pour arriver à ses fins.

Nous considérons qu'il y a urgence à ce que nos collègues soient rétablis dans leur droit. Seule une mobilisation massive de notre part, dès la rentrée scolaire, leur permettra de retrouver au plus vite leurs élèves.

**C'est pourquoi nos organisations syndicales SUD SNES FO CGT 79 déposent un préavis de grève à compter du 31 août et appellent les personnels, dans les établissements, dans les écoles, à se réunir en assemblée générale dès la prérentrée et à prendre position contre la répression, pour le respect du droit de grève, pour l'abandon immédiat des poursuites et des sanctions.**

**Les organisations syndicales SUD SNES FO CGT 79 s'adressent à nouveau à la Rectrice en ce sens, comme elles l'ont déjà fait le 10 mars, le 24 juin et ce 16 juillet. Elles s'adressent également au Ministre de l'Education Nationale ; elles interpellent le Ministre de la Justice et**

**le 1er Ministre et en appellent à leur intervention pour que cesse au plus vite l'acharnement dont sont victimes nos trois collègues de Melle.**